

EXTRAIT du PROCES VERBAL
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du 1^{er} février 2016

Nbre Conseillers en exercice = 19
Nbre Conseillers présents = 16
Nbre Conseillers votants = 18

L'an deux mil seize, le premier février, le Conseil Municipal de la Commune de HOUEMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du vingt-six janvier, sous la présidence de Monsieur Daniel MAGRON, Maire.

OBJET

**Restes à réaliser 2015
à reporter au budget 2016**

délibération n° 4

Etaient présents : M. MAGRON, Maire, MM.BIGEREL, MOUGEL, MARCHAL, Mme COCHET, Adjoint, MM.WASSIAMA, PETRONIO, Conseillers Municipaux Délégués, Mmes BRISBARE-CLAUDEL, PREVOST, MELINETTE, LETSCHER, M. KLUSKA, Mmes MANGIN, M.CORDIER Mme FERRY et M.GUILMIN, Conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mmes GERARD et LAMASSE, M.KLEJMANN

Ont donné pouvoir : Mme GERARD à M.MARCHAL, Mme LAMASSE à Monsieur MOUGEL

Conformément à l'article L. 2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité par ses membres, Mme PREVOST pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Rapporteur indique que les opérations d'investissement inscrites au budget 2015 non réalisées ou terminées en fin d'exercice, peuvent être reportées en Restes à Réaliser (RAR) au budget primitif de l'exercice 2016.

Le tableau joint à la présente délibération détaille toutes les opérations d'investissement de l'exercice 2015 et celles qui font l'objet d'un report sur l'exercice 2016.

La commission des Finances et des Moyens Généraux du 25 janvier 2016 ayant donné un avis favorable,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **prend acte des Restes à Réaliser de l'exercice 2015 tels qu'ils figurent sur le tableau annexé,**
- **autorise Monsieur le Maire à reporter les Restes à Réaliser 2015 sur le budget primitif 2016.**

Le Maire,

Daniel MAGRON

*Je certifie que le présent acte a été notifié
ou publié selon la réglementation en vigueur
et que la convocation du Conseil Municipal
avait été faite le 26 janvier 2016.*

Le Maire,

Daniel MAGRON